



« J'entre en 6^e en septembre prochain et je
veux jouer d'un instrument avec d'autres
élèves pendant mes 4 années de collège »

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Ille & Vilaine
LE DÉPARTEMENT

Ville de
RENNES

Photographie: ©Charlotte Robin

Conservatoire
de Rennes
et **Collège Les
Hautes Ourmes**

2026 – 2027

CHAM
Classe à Horaires
Aménagés
Musique

**Alto, Flûte,
Percussions,
Trompette**

**Conservatoire de Rennes**
crr-scolaire@ville-rennes.fr
conservatoire-rennes.fr
Site Blosne
Place Jean Normand
&
Site Hoche
26 rue Hoche
Danse, Musique, Théâtre
École des Arts de la scène

C'est quoi la CHAM ?

C'est une classe qui te permettra d'apprendre à jouer d'un instrument de musique sur le temps scolaire. Tu y développeras ton sens de l'écoute, ta concentration et ta confiance en toi qui favoriseront les meilleures chances d'épanouissement et de réussite scolaire.

Où et quand ?

Les cours ont lieu au collège et au Conservatoire site Blosne pendant le temps scolaire grâce à un emploi du temps aménagé.

Pour qui ?

Pour toi qui va entrer en 6^e, que tu sois débutant ou non et si tu as envie de :

- jouer d'un instrument avec d'autres enfants de ton âge,
- participer à un projet collectif pendant 4 ans.

Quel programme ?

Chaque semaine

Tu auras un cours d'instrument en petit collectif ainsi qu'un cours de Formation Musicale, d'improvisation et d'orchestre.

Tu participeras également à des représentations publiques et à des temps de découverte avec des artistes sur les lieux des différents partenaires et pouvant être organisés en dehors du temps scolaire.

Quand et comment candidater ?

Du 9 février au 8 mars 2026 inclus

Procédure de candidature en 2 étapes :

1. Déposer une candidature au Conservatoire sur le site : www.conservatoire-rennes.fr
2. Formuler une demande auprès de la DSDEN 35 via « Démarches simplifiées » sur le site *Affectation en collège public d'Ille-et-Vilaine*

En cas de difficulté, vous pouvez contacter le secrétariat du collège Les Hautes Ourmes au 02 99 50 44 49

L'audition d'entrée

Mercredi 6 mai 2026 au collège Les Hautes Ourmes
(convocation envoyée par mail)

C'est quoi une audition d'entrée ?

Tu participeras à 2 ateliers en petit collectif te permettant de découvrir les instruments proposés et visant à repérer ta concentration, ton écoute et ta capacité à reproduire un rythme simple suivi d'un temps d'échange avec ta famille.

L'admission

L'admission définitive est communiquée aux familles courant juin par le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale. Elle tient compte de ce que les enseignants auront pu percevoir au cours de l'audition d'entrée et de l'avis de la commission académique dans la limite de 12 places.

Combien ça coûte ?

Frais de dossier et de scolarité : Pris en charge par la Ville de Rennes
Location d'instrument au CRR : À la charge des familles en fonction du taux de participation. L'achat de petits accessoires (anches, becs, cordes...) est à la charge de la famille.

Viens nous rencontrer avec tes parents !

Réunion d'information au collège Les Hautes Ourmes

- Mercredi 11 février 2026 à 13h30 au collège

Portes Ouvertes

- Conservatoire de Rennes (sites Hoche et Blosne) : Samedi 7 février 2026 de 9h30 à 17h
- Collège Les Hautes Ourmes : Samedi 7 mars 2026 en matinée

+ d'informations : www.conservatoire-rennes.fr
et www.college-les-hautes-ourmes.ac-rennes.fr

